

**INSTITUT NATIONAL D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME**  
**Licence Professionnelle en« Urbanisme »**  
**Année universitaire 2015-2016**

**Préambule :**

Le territoire national a connu une urbanisation accélérée depuis la deuxième moitié du XXème siècle. Le milieu urbain abrite aujourd'hui plus de 60% de la population nationale contre 29% en 1960. En moins de 50 ans, la population du Maroc est passée de 11 millions en 1960 à 33,8 millions en 2014, soit un accroissement global de plus de presque 23 millions d'habitants, dont environ 20,4 millions vivent dans les villes et atteindra, selon les estimations du HCP, 30 millions d'habitants en 2030. Ces chiffres donnent la mesure des défis auxquels le Maroc a dû et doit encore faire face, en termes de maîtrise de cette explosion urbaine et d'accompagnement des besoins qu'elle engendre, surtout dans le contexte économique et social d'un pays en développement, modestement pourvu en ressources. Aujourd'hui, il y a unanimité à considérer que la production de richesses et le développement globale exige tout d'abord une véritable mise à niveau des villes marocaines. Pour ce fait de grands chantiers juridiques, institutionnels et de gouvernance ont été initiés par les pouvoirs publics. La réforme du Code de l'urbanisme, la lutte contre toutes les formes d'habitat insalubre, la production à grande échelle de logements sociaux, la mise en place d'une nouvelle politique de la ville, la décentralisation, la régionalisation ...etc. sont autant de chantiers structurants qui nécessitent un accompagnement par une stratégie de formation adéquate dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme. C'est dans ce contexte que l'INAU dispense une formation en aménagement et en urbanisme lui permettant d'adhérer aux objectifs stratégiques affichés par le Ministère de tutelle et d'accompagner les mutations politiques, économiques, et sociales que connaissent les villes marocaines.

## I. Objectifs de la formation

Les objectifs assignés de cette licence professionnelle sont, entre autres :

- Former des cadres intermédiaires entre les techniciens et les concepteurs de projets d'urbanisme (architectes, ingénieurs, aménagistes-urbanistes, élus locaux...etc.) capables d'assister les professionnels de l'urbanisme et de suivre, voire étudier les projets d'urbanisme et d'être des interlocuteurs entre les décideurs, les citoyens, les opérateurs économiques et la société civile ;
- Combler le vide existant dans le système de formation en matière d'assistants en urbanisme ;
- Contribuer au renforcement des métiers liés à l'urbanisme ;
- Répondre aux besoins du marché en termes de professionnels qualifiés en urbanisme
- Concourir à l'amélioration du cadre bâti dans les villes marocaines.

## II. Contenu pédagogique de la licence :

Le cursus de formation propose un enseignement transdisciplinaire fondamental et opérationnel visant à développer chez les lauréats de l'INAU les compétences requises dans le domaine de l'urbanisme et du développement urbain. La formation apportera un savoir théorique et un apprentissage professionnel à travers des cours, des séminaires, des stages et des ateliers des travaux pratiques susceptibles de mettre sur le marché d'emploi des diplômés opérationnels en matière d'urbanisme. Ainsi, le cursus de formation s'appuie sur cinq composantes pédagogiques d'un volume d'horaire variable :

- Les cours fondamentaux ;
- L'apprentissage des outils et des méthodes ;
- L'apprentissage des techniques,
- Le terrain (stages et ateliers);
- Le mémoire ou le projet de fin d'étude

### Semestre 1

*M1. Fondamentaux de l'organisation de l'espace (Volume horaire 45 heures)*

*M2. Economie générale et démographie (Volume horaire 48 heures)*

*M3. Droit et Aménagement (Volume horaire 48heures)*

*M4. Représentation graphique (Volume horaire 48heures)*

*M5. Statistiques, collecte et traitement de l'information (Volume horaire 48heures)*

*M6. Analyse et traitement de l'information (Volume horaire 48heures)*

*M7. Langues et Communication (1) (Volume horaire 50heures)*

## Semestre 2

- M8. Collectivités territoriales (Volume horaire 48heures)*
- M9. Droit foncier et droit de l'environnement (Volume horaire 48heures)*
- M10. Histoire et Théories de l'architecture et de l'urbanisme (Volume horaire 48heures)*
- M11. Dessin d'architecture et d'urbanisme (Volume horaire 48heures)*
- M12. Topographie et génie civil (Volume horaire 48heures)*
- M13. Cartographie et représentation de l'espace(Volume horaire 42 heures)*
- M14. langues et Communication (2) (Volume horaire 50 heures)*

## Semestre 3

- M15. Villes : histoire et structures (Volume horaire 50 heures)*
- M16- Atelier : Pratiques de l'urbanisme (Volume horaire 15 jours)*
- M17. Atelier : Dessin d'urbanisme assisté par ordinateur (Volume horaire 48 heures)*
- M18 Géomatique (1) (Volume horaire 48 heures)*
- M19. Voirie et réseaux divers (Volume horaire 48heures)*
- M20. Gestion des services publics (Volume horaire 48 heures)*

## Semestre 4

- M21. Mobilité urbaine et Transport (Volume horaire 42 heures)*
- M22. Morphologie urbaine (Volume horaire 46 heures)*
- M23. Economie urbaine et sociologie (Volume horaire 48 heures)*
- M24. Géomatique (2) (Volume horaire 48 heures)*
- M25. Atelier de préparation de stage (Volume horaire 50 heures)*
- M26. Stage territorial (Volume horaire 90 heures)*

## Semestre 5

- M27. Echelles territoriales de planification (Volume horaire 42 heures)*
- M28. Elaboration des documents de planification et d'urbanisme (Volume horaire 50 heures)*
- M29. Méthodes d'intervention dans l'Habitat insalubre (Volume horaire 50 heures)*
- M30. Mise en œuvre des documents d'urbanisme (Volume horaire 48 heures)*
- M31. Environnement urbain (Volume horaire 40 heures)*
- M32. Paysage et patrimoine urbain (Volume horaire 48 heures)*

## Semestre 6

- M33. Risques urbains (Volume horaire 48 heures)*
- M34. Atelier : Animation et gestion de réunions (Volume horaire 48 heures)*
- M35. Techniques d'expression et éléments de méthodologie (Volume horaire 48 heures)*
- M36-37-38 Projet professionnel (Volume horaire 130 heures)*